Le P'tit Bello

Avril 2025

« Chers bellilocains,

Après dix ans à votre service au sein du conseil municipal, c'est un honneur de devenir votre maire.

Avec l'ensemble des élus, nous poursuivrons l'action engagée depuis 2020 dans votre intérêt et celui de la commune : améliorer le cadre de vie, renforcer la solidarité et promouvoir un avenir durable et dynamique.

À ce titre, je tiens à adresser mes remerciements à Bernard Gauvrit pour son dévouement en tant que maire durant ces quatre dernières années.

À votre écoute, je me tiens à votre disposition le samedi, pendant les horaires d'ouverture de la mairie, sur rendez-vous, afin d'échanger et de répondre au mieux à vos attentes.

Au plaisir de vous y retrouver et de vous rencontrer dans notre belle commune. »

Nathalie Fraud

Bonne lecture et surtout, n'hésitez pas à nous remonter vos remarques à l'adresse mail communication@beaulieusouslaroche.fr ou bien en déposant votre avis dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain P'tit Bello qui paraitra en octobre 2025...

AU PRINTEMPS, PLACE À L'ENVIRONNEMENT !

- **19 arbres fruitiers pour symboliser les 19 naissances de 2024 :**

Le samedi 22 février, pommiers, poiriers, pruniers ont été plantés rue de la Source, près de l'Ehpad. L'opération « Une naissance, Un arbre » est réalisée en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Achards (action « 1000 fruits »).

- **Des plantations également effectuées avec les élèves de l'école René Goscinny :**

Le jeudi 27 février, en partenariat avec Vendée Eau, les CE2-CM1 ont planté les essences suivantes : alisier, charme, chêne, cornouiller, érable champêtre, néflier, noisetier, pommier, prunier, troène.

GROSSE OPÉRATION DE PLANTATIONS ROUTE DE MARTINET, AVEC DES ESSENCES LOCALES ET BOCAGÈRES

Le samedi 1er mars (le long du Jaunay et du sentier des Nichoirs) avec 23 bénévoles :

- Du **bosquet**, avec la Linotte (partenariat Vendée Eau),
- De **la haie double** (opération Agribiodiv : partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs et l'Office Française de la Biodiversité). Les associations de la Linotte et Cap Nature, le Vice-Président de la Commission Sentiers et Itinéraires 85, l'exploitant agricole concerné par un linéaire d'une de ses parcelles, la chargée de mission de la FRC et les élus se sont retrouvés pour planter pas moins de 350 arbres. Cette action fait suite à la démarche Ekosentia, réalisée en 2020 au sein de la commune. Il s'agit de l'inventaire participatif des chemins ruraux coordonné par la Fédération Française de Chasse des Pays de la Loire.

EN COMPLÉMENT DU BELLO LOCO 2024...

- **Nouvelle activité**
  ARNEAUD Carrelage
  22 rue des Trois Moulins
  06 65 96 08 16
- **Nouvelle adresse - Création de bijoux JJPaula & animation d'ateliers créatifs JJMagine**
  Robin Mélanie
  20 rue de la Béchetière
  06 38 51 97 41
- **Nouvelles données**
  la Maison des Artistes regroupe plusieurs professionnels que vous pouvez retrouver sur
  https://la-maisondesartistes.fr/
- **Nouvelle présidence associative - Association Marché de Noël de Beaulieu**, co-présidents
  Mireille CORNU **06 77 85 46 64**
  et Vincent MERCIER **06 83 07 64 69**
- **Beaulieu Pêche Nature**, président
  Julien MIGRAN **06 82 65 58 03**

RAPPEL : POUR LA COUPE ET L'ABATTAGE D'ARBRES

Toujours s'adresser en mairie pour savoir si une haie est protégée !

Bientôt voté !

LE BUDGET 2025 A ÉTÉ VOTÉ LE 3 AVRIL 2025

Il est affiché sur le panneau extérieur de la mairie et mis en ligne sur notre site www.beaulieusouslaroche.fr

LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ONT EU LIEU

- **Le 28 janvier**
- **Le 6 février**
- **Le 6 mars**

Vous pouvez retrouver le procès-verbal et les délibérations des réunions du Conseil Municipal sur le panneau d'affichage extérieur de la Mairie ainsi que sur notre site www.beaulieusouslaroche.fr

Les Echos Loco

EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ...

• Où en est le projet Ilot Commerces ?

Fin des travaux de démolition et conception du bâtiment commerces et logements :
la consolidation des murs d'enceinte et de l'ex-magasin boulangerie, liée à la démolition des bâtiments, a nécessité des études structure et des travaux de maçonnerie importants, ayant entrainé un délai de réalisation supplémentaire.
Le nouveau bâtiment devant accueillir des commerces dont la supérette actuelle au rez-de-chaussée et des logements à l'étage, est en cours de conception avec l'opérateur, pour un dépôt de permis de construire sous peu.

• Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie

La démarche d'élaboration est engagée. La commune est accompagnée par l'AMPCV (Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée), le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et Vendée Eau.

Ce travail concerté avec des acteurs de la commune, est constitué de 4 phases : état des lieux, secteurs en déficit, recherche de solutions correctives et présentation/adoption en Conseil Municipal. Il doit aboutir à un programme pluriannuel de travaux.

• D'importants travaux d'assainissement rue de la Croix des Vignes et impasse des Écoliers.

Ces travaux ont débuté le mercredi 19 mars 2025. Ils entrainent une fermeture de la rue et de l'impasse précitées, ainsi que du parking de la Croix des Vignes pour une durée de 12 semaines.

À noter qu'en juin 2025, débutera également la construction du Pôle Élémentaire et de l'Accueil de Loisirs impasse des Écoliers avec livraison pour la rentrée scolaire 2027.

Toutes les informations sur ces deux projets sont disponibles sur notre site internet et notre page Facebook.

Les Echos Loco

ACTUALITÉS

- **Travaux de rénovation habitation ancienne poste** place du Champ de Foire en cours, pour une prévision de fin de travaux juillet 2025.
- **Étude rénovation bâtiment cour des Arts** en cours, pour une remise en juin 2025.
- **Réfection toiture maison 11 place du Marché** prévue en 2025.
- **Divers études et travaux sur équipements sportifs.**

C'EST REPARTI POUR LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE !

Comme les trois dernières années, ce dispositif concernera les jeunes bellilocain(e)s de 16 et 17 ans.

Une première semaine a été proposée du lundi 7 au jeudi 10 avril inclus. Le dispositif sera reconduit du lundi 7 au jeudi 10 juillet et du mardi 15 au vendredi 18 juillet.

Celles et ceux qui le souhaitent peuvent ainsi travailler quatre demi-journées par semaine (en avril et/ou en juillet) dans différents services de la commune. Ils perçoivent une indemnité de 20 € par demi-journée.

N'hésitez pas à vous inscrire en téléchargeant le dossier sur le site internet.

RÉUNION DES EXPLOITANTS AGRICOLES

La rencontre avec les exploitants agricoles du 10 mars, a permis d'informer sur la gestion des abords de voirie et la régénération naturelle des haies (présentation par Fabrice Garon, conseiller Vendée Eau). Ensuite, Franck Bousseau du service Aménagement de la Communauté de Communes du Pays des Achards, est intervenu sur le circuit de la filière bois pour la production de bois de chauffage du Centre Aquatique du Pays des Achards.

Enfin, une information a été donnée concernant le Schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SDECI), qui va être lancé sur la commune.

LE DÉPLACEMENT SOLIDAIRE : POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ, DU LIEN SOCIAL ET DE LA SOLIDARITÉ

Ce service de transport solidaire a représenté 4179 kilomètres effectués par 12 chauffeurs bénévoles en 2024. Vous aussi devenez chauffeur solidaire ! Rappel pour les utilisateurs du service, pour une adhésion annuelle de 5 € à l'association ASMIR, vos déplacements sont assurés par des chauffeurs bénévoles, moyennant une participation aux frais kilométriques.

Pour tout renseignement, contactez le 06 32 98 63 71.

LES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

Elles sont attribuées par le CCAS de Beaulieu sous la Roche. L'objectif principal est de lutter contre différentes formes de précarité des familles en fragilité : économique, sociale, socioculturelle.

Les aides sociales facultatives ne présentent aucun caractère systématique.

Le CCAS a ciblé 3 types d'aides selon des critères d'attribution bien définis :
- Aide financière pour les factures du restaurant scolaire
- Aide aux factures liées au logement et à la santé
- Aide aux séjours scolaires, classes de découvertes ou séjours linguistiques.

Vous pouvez trouver le règlement des aides en mairie ou sur le site internet www.beaulieusouslaroche.fr

Les P'tites infos

L'HÉBERGEMENT DU GR 364 :

Disponible depuis fin 2023, un local situé dans la cour des Arts a été aménagé pour accueillir les randonneurs qui choisiront de faire étape dans notre charmante commune. **Le tarif est de 5 € par nuit/pers.Les réservations s'effectuent à partir du lien suivant : https://vendee-mb-prestataire.for-system.com/f126714_fr-.aspx**

LE GUIDE DES SENTIERS DE RANDONNÉES

est toujours disponible gratuitement dans les commerces et dans le hall de la mairie.

LES ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX À VENIR

- **Dimanche 13 avril :** marché mensuel
- **Dimanche 11 mai :** marché mensuel et Troc Plantes
- **Dimanche 8 juin :** marché mensuel
- **Vendredi 20 juin :** Fête de la Musique
- **Dimanche 13 juillet :** marché mensuel
- **Vendredi 18 juillet :** Apéro du Patrimoine
- **Dimanche 10 août :** marché mensuel
- **Dimanche 14 septembre :** marché mensuel

Retrouvez les évènements organisés par les associations, les écoles... sur le site www.beaulieusouslaroche.fr

UN ÉVÈNEMENT NOUVEAU VOUS ATTEND LE 18 JUILLET DANS LA COUR DES ARTS

« Les Apéros du Patrimoine » : une nouveauté culturelle estivale .

L'Office de Tourisme du Pays des Achards, en collaboration avec le service culturel de la Communauté de Communes du Pays des Achards, propose cet été un nouveau rendez-vous intitulé « Les Apéros du Patrimoine ».

Cette initiative vise à mettre en valeur des sites emblématiques du territoire à travers des visites commentées originales et conviviales. Chaque événement offrira une découverte enrichissante du patrimoine local, accompagnée d'une ambiance musicale, d'un espace détente aménagé et d'une offre de restauration légère.

La première édition se tiendra le vendredi 18 juillet 2025 dans la cour des Arts.

Plus d'informations seront communiquées par l'Office de Tourisme à partir du mois de juin sur www.achards-tourisme.com ou 02 51 05 90 49.

LES BONS GESTES À ADOPTER

Vous voulez tondre ou utiliser des appareils bruyants pour bricoler ?

Les horaires autorisés sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h.

Vous promenez votre chien sur des trottoirs, chemins ou espaces verts... accessibles au public ?

Selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement, le fait d'abandonner les déjections canines sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe. Pensez à emporter le nécessaire et contribuez ainsi à maintenir un cadre de vie propre et agréable pour tous.

Comment vous débarrasser des rats autour de chez vous ?

- L'essentiel est de maintenir vos abords de maison et votre terrain propres.
- Si vous possédez des poules, installez du grillage métallique tout autour du poulailler et de l'enclos et évitez de laisser en trop grande quantité des céréales.
- Débarrasser les tas de bois, cachettes potentielles, le compost ou les débris autour du poulailler.
- Il existe de nombreux répulsifs tels que le poivre, la menthe ou le clou de girofle...

Retrouvez plus d'infos sur www.beaulieusouslaroche.fr

Ensemble, choisissons le respect.

STOP
aux dégradations, aux déchets sur la voie publique et aux incivilités !!!

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ
Imprimerie du Bocage - 02 51 46 59 10 - AIZENAY (85)
Média Horizon